



ICAO

International Civil Aviation Organization
African Flight Procedure Programme

**Stage de formation initiale à la conception des procédures de vol PANS-OPS
(02 - 30 novembre 2022)**

BULLETIN D'INFORMATION

1. Date et lieu du stage

- 1.1. Le stage de formation initiale à la conception des procédures de vol PANS-OPS aura lieu au siège du Programme africain des procédures de vol (AFPP), à Dakar, Sénégal, du 02 au 30 novembre 2022.
- 1.2. Le Programme africain des procédures de vol est situé près du bâtiment WACAF de l'OACI et de l'ancien terminal de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor.
- 1.3. Les point focaux du stage sont:
 - 1.3.1. Pour le Bureau Régional WACAF de l'OACI:

Mme Aïssatou MANE-NDIAYE

Téléphone : +221 33 869 24 09

Fax : +221 33 820 32 59

Email : AMane@icao.int

Site web : <http://www.icao.int/wacaf>

- 1.3.2. Pour l'AFPP:

M. Alexandre DAMIBA

Téléphone : +221 33 865 40 20

Mobile : +221 77 646 95 83

Email : ADamiba@icao.int

Page web : <http://www.icao.int/WACAF/African-FPP/pages/default.aspx>

- 1.4. Pour de plus amples informations sur le stage ou une assistance technique, veuillez contacter:

M. Fanfé BAMBA

Expert Régional AIM / Bureau WACAF

Téléphone : +221 33 869 24 05

Mobile : +221 77 319 92 86

Email : Fbamba@icao.int

2. Langue de travail

- 2.1. La langue de travail sera l'anglais.

3. Inscriptions

3.1. L'inscription des participants aura lieu le mercredi 2 novembre 2022 de 08:30 à 09:00 heures UTC.

4. Séance d'ouverture

4.1. La séance d'ouverture se déroulera le mercredi 2 Novembre 2022 à 09:00 heures UTC.

5. Documentation

5.1. Le stage aura lieu sans support papier et tous les documents seront disponibles aux adresses www.icao.int/WACAF/Pages/PANS-OPS.aspx et www.icao.int/wacaf/african-fpp et les participants sont invités à apporter des ordinateurs portables.

6. Temps et habillement

6.1. La température moyenne à Dakar est d'environ 28°C. L'heure locale au Sénégal est l'UTC.

7. Procédures d'obtention du visa d'entrée au Sénégal

7.1. Les visas d'entrée au Sénégal peuvent être obtenus auprès des ambassades ou consulats du Sénégal. Les participants qui n'ont pas de mission diplomatique sénégalaise dans leur pays sont tenus d'envoyer une copie de leurs passeports au bureau régional WACAF de l'OACI pour faciliter la demande de visa d'entrée à l'arrivée à l'aéroport international Blaise Diagne.

8. Santé

8.1. Les participants sont informés qu'un certificat de vaccination valide contre la fièvre jaune est exigé. Les participants devraient s'assurer qu'ils ont souscrit à une assurance santé valide pour la couverture de leurs soins médicaux pendant leur séjour au Sénégal.

8.2. Exigences Covid-19

8.2.1. Tous les voyageurs âgés de plus de deux ans se rendant au Sénégal doivent présenter soit:

- *Certificat de vaccination COVID-19 avec un code QR montrant qu'ils ont été entièrement vaccinés avec AstraZeneca (SK Bioscience ou Vaxzevria), Covishield, Janssen J&J, Moderna, Pfizer-BioNTech, Sinovac, ou Sinopharm au moins 14 jours avant le départ ou,*
- *Un test PCR ou RT-PCR COVID-19 négatif délivré au maximum 72 heures avant le départ. Le résultat du test doit être en anglais ou en français.*

8.2.2. La vérification de la conformité des tests sera effectuée par la compagnie aérienne avant le départ. Les passagers ne disposant pas d'une preuve acceptable de vaccination ou d'un test COVID-19 ne seront pas autorisés à embarquer.

8.2.3. Des tests PCR et/ou antigènes sont disponibles et les résultats des tests peuvent être disponibles de manière fiable dans un délai d'un jour calendaire. Le coût est de 25 000 FCFA par test, les résultats étant disponibles le jour même.

8.2.4. Les participants peuvent obtenir le test COVID-19 pour leur vol de retour aux lieux suivants.

- *Institut Pasteur de Dakar, 36 Avenue Pasteur à Dakar, en ville, près de la "Gendarmerie de la Foire" (221 78 103 3937, 221 33 839 9233, 221 33 839 9232),*
- *"Institut de Recherche en Santé, de Surveillance Epidémiologique et de Formation ; L'IRESEF cov-travel@iressef.org,*

8.2.5. Il n'y a pas de restriction de mouvement dans et autour des zones publiques. Toutefois, dans certaines zones commerciales ou touristiques, le port du masque peut être obligatoire pour éviter la contagion. **Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et publics. Veuillez apporter avec vous un masque à porter lors de la formation.**

8.2.6. Pour obtenir des informations actualisées, veuillez consulter les sites web officiels du ministère sénégalais de la santé et de l'Organisation mondiale de la santé.

9. Banques et devises

9.1. Les banques sont situées non loin du lieu des cours et sont ouvertes de 07h40 à 12h15 et de 13h40 à 15h45 du lundi au vendredi, et pourraient être ouvertes le samedi matin. La monnaie locale est le Franc CFA (XOF) et le taux de change est d'environ 600 XOF pour 1 USD, sujet à fluctuation.

10. Hôtels

10.1. Une liste d'hôtels recommandés est jointe au présent document et les participants sont tenus de faire leur propre réservation en ligne ou par téléphone à l'hôtel de leur choix à partir de la liste des hôtels.

10.2. Les participants sont informés qu'aucun service de transport ne sera mis à leur disposition entre les hôtels et le lieu du cours.

.../...